



Dossier d'inscription

CHAMPIGNY FOOTBALL CLUB 94

Partenaire: CLUB PROFESSIONNEL (MHSC)

MONTPELLIER HERAULT Sport Club



Champigny FC 94
@Champignyfc94500

Obtenir plus de messages

Pублиer

Photo

Promouvoir

Voir en tant...



Saison
2021/2022



➤ **Les inscriptions : Pièces à fournir - Tout dossier incomplet ne sera pas accepté**

Renouvellement de licence

- ✓ Feuille de licence dûment remplie et Questionnaire de santé complété
- ✓ Fiche de renseignement et 1 photo (si nécessaire – Voir éducateur)
- ✓ Cotisation (voir tableau)
- ✓ Charte du club signée par les parents et l'enfant

Nouveau licencié

- ✓ Feuille de licence dûment remplie et Questionnaire de santé complété
- ✓ Fiche de renseignement et 1 photo
- ✓ 1 photocopie de la pièce d'identité – Passeport ...
- ✓ Cotisation (voir tableau)
- ✓ Charte du club signé par les parents et l'enfant

Grille tarifaire et mode de paiement

GARCONS		FILLES	
<u>Débutant</u>			
U6 – U7 (2016 – 2015)	200 €	U6F à U13F	150 €
<u>Ecole de Foot</u>		2016 - 2010	
U8 à U12 (2014 – 2010)	240 €		

Mode de paiement : Attestation de paiement fournit sur demande

La cotisation devra être payée dans sa totalité à l'inscription

- ✓ Espèce (**en totalité**)
- ✓ Chèques à l'ordre du CFC 94 - 3 maximum – **1er versement de 100 € obligatoire**
- ✓ Chèque ANCV
- ✓ Coupon sport
- ✓ Bon CAF (Tamponné par le Club et remboursement versé directement à la famille)



Trousseau du footballeur :

✓ Pour les entrainements :

- 1 paire de crampon (dans un sac)
- Protège tibias et gourde **obligatoire**
- Short et chaussettes ou survêtement
- Equipements hiver : Collant, gant et sous maillot

✓ Jour de match

- Survêtement du club **obligatoire**
- Affaire de douche (gel douche, serviette, change et claquette)
- Short, maillot et chaussette fournit par le club
- 1 paire de crampon (dans un sac)
- Protège tibias et gourde **obligatoire**

✓ Jour de tournoi

- Survêtement du club **obligatoire**
- 1 paire de crampon (dans un sac)
- Protège tibias et gourde **obligatoire**
- Affaire de douche (gel douche, serviette, change et claquette)
- Repas

Permanences d'inscriptions :

- Des permanences d'inscriptions seront mises en place au stade Auguste DELAUNE sous réserve de dates

Coordonnées des référents de catégories

- 2016 – 2015 (U6 – U7) : FAYCAL 06.98.70.16.32
- 2014 (U8) : KARIM 06.14.02.51.76
- 2013 (U9) : ABDELLAH 07.67.58.48.62
- 2012 (U10) : SELIM 07.78.14.66.63
- 2011 (U11) : WISSAM 06.64.35.55.03
- 2010 (U12) : MILOUD 06.03.73.69.99
- Responsable Ecole de Foot : KACEM 07.69.15.41.72
- Permanent du club : WIDDY 06.15.41.00.49 (de 10h à 12h et 14h à 16h)



INFORMATIONS IMPORTANTES

LICENCE & ASSURANCE 2021/2022

CONTRAT D'ASSURANCE LICENCE

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Ligue a souscrit au bénéfice de ses clubs et licenciés un contrat d'assurance collectif ayant pour objet de proposer, avec la licence, un certain nombre de garanties en cas d'accident, dommages corporels ou sinistre survenant à l'occasion de la pratique sportive.

Pour la saison 2021/2022, la Ligue a souscrit ce contrat d'assurance (Responsabilité Civile avec une extension Individuelle Accidents) pour ses clubs et ses licenciés auprès de la Compagnie GENERALI.

Référence du contrat GENERALI : police n°AR880061

Figure en page(s) suivante(s) un résumé des garanties incluses dans ce contrat ; la **notice d'information est téléchargeable sur le site Internet de la Ligue de Paris Ile-de-France, paris-idf.fff.fr** (rubrique « Document – Formulaires Club ») et sur le site www.assurfoot.fr.

LA POSSIBILITE DE SOUSCRIRE DES GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties de base attachées à la licence peuvent vous paraître insuffisantes.

Aussi, il vous est proposé **plusieurs « formules de garanties complémentaires »** (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières) dont le détail et le coût sont présentés ci-après et qui viennent augmenter les garanties de base attachées à la licence (formule A) ; le licencié intéressé a la possibilité de **souscrire individuellement** à l'une des formules proposées en renvoyant, à l'Agent GENERALI en charge de la gestion du contrat, le bulletin d'adhésion correspondant (la souscription peut être effectuée en ligne ou à l'aide d'un formulaire disponible sur le site www.assurfoot.fr – rubrique « téléchargements – Ligue de Paris Ile-de-France »).

UN INTERLOCUTEUR & UN SITE INTERNET DEDIES

* Pour tous renseignements sur le contrat, contactez le cabinet GENERALI SPORTS – ASSURFOOT par téléphone au 02.31.06.08.06 ou par mail : assurfoot@agence.generalif.fr.

* Pour toutes les démarches en lien avec le contrat (**déclaration de sinistre**, envoi de documents, souscription de garanties complémentaires), et pour une meilleure efficacité de traitement, rendez-vous sur le site Internet dédié : www.assurfoot.fr.

La déclaration d'accident doit être effectuée **en ligne par le Club** dans un délai maximum de **15 jours** après l'accident (ou à défaut en complétant le bordereau papier téléchargeable sur le site toujours en respectant ce délai de 15 jours).

Des offres spécifiques d'assurance réservées aux licenciés et aux Clubs sont également disponibles sur ce site.



Ligue de Paris Île-de-France de Football

POLICE N° AR880061

RAPPEL DES GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITÉ CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-À-VIS DES TIERS

Dommages corporels, matériels et immatériels confondus/an 20 000 000 €
(tableau des garanties disponible dans son intégralité dans la fiche d'information sur
www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements, Ligue Paris Île-de-France)

RESPONSABILITÉ CIVILE AVANT LIVRAISON

Garanties	Montants	Franchises
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus:	20 000 000 € / année d'assurance	
DONT :		
› Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	5 000 000 € / année d'assurance quel que soit le nombre de victimes	NÉANT
› Dommages matériels et immatériels consécutifs, DONT :	15 000 000 € / sinistre	NÉANT
- Dommages causés aux biens des préposés	50 000 € / sinistre	800 €
› Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	80 000 € / sinistre	NÉANT
› Dommages relevant de la Responsabilité Médicale	8 000 000 € / sinistre et 15 000 000 € / année d'assurance	NÉANT
› Dommages immatériels non consécutifs (y compris les conséquences des manquements à l'obligation résultant des dispositions de l'article L 321-4 du code du Sport)	1 500 000 € / année d'assurance	1 500 € / sinistre
› Atteinte à l'environnement accidentelle	1 000 000 € / année d'assurance	NÉANT
› Occupation temporaire de locaux - dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 € / sinistre	NÉANT
› Responsabilité civile vestiaire non sportif	10 000 € / sinistre	100 € / sinistre

RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS LIVRAISON

Garanties	Montants	Franchises par sinistre
Pour l'ensemble des dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) :	20 000 000 € / année d'assurance	500 €, y compris au titre des Corporels
DONT :		
› Dommages immatériels non consécutifs	350 000 € / année d'assurance	1 000 €

2. INDIVIDUELLE ACCIDENT : Formule A

La Ligue de Paris Île-de-France de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. À cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

LES MONTANTS MAXIMUM DE GARANTIES ACCIDENTS CORPORELS

	Garanties de base	
	Titulaires de la licence	Franchise
Décès (1)	- Célibataire 27 000 € - Marié 31 000 € + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %	NÉANT
Invalidité permanente	- IP de 1% à 32% de taux d'invalidité (TI) : 25 000 € X TI ; - IP de 33% à 65% de taux d'invalidité (TI) : 45 000 € X TI ; - IP à partir de 66% de taux d'invalidité (TI) : 90 000 €	NÉANT
Frais médicaux / pharmaceutiques / d'hospitalisation (2)	300 % tarif convention Sécurité Sociale	NÉANT
Forfait optique / bris de lunettes (2)	400 € par accident	NÉANT
Forfait dentaire (2)	300 € par dent	NÉANT
Frais d'orthodontie (2)	1 000 € par accident	NÉANT
Forfait prothèse auditive (2)	1 000 € par accident	NÉANT
Frais de recherche, de secours et de transport (2)	30 000 € par accident Frais réels pour le transport et rapatriement	NÉANT
Frais de rattrapage scolaire et Frais de transport	1 000 € par licencié	15 jours
Redoublement de l'année scolaire	1 000 € par licencié	15 jours
Frais de reconversion professionnelle	5 000 € par licencié	Si taux IP > à 25%
Forfait journalier hospitalier (2)	Frais réels, indemnisation au maximum pendant 365 jours	NÉANT
Frais de transport prescrits (2)	Frais réels	NÉANT
Frais prescrits non remboursés par les régimes obligatoires	1 000 € par accident	NÉANT

(1) Pour les assurés de moins de 12 ans, la garantie est limitée aux frais d'obsèques (dans la limite du capital Décès) ;
(2) En complément ou à défaut des prestations fournies par les régimes sociaux obligatoires, les régimes complémentaires, et dans la limite des frais engagés.

NOTA :

GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2021/2022. Cotisation assurance : 2 € TTC/an/licencié (dont 0,80 € au titre des garanties Individuelle Accident). Le licencié a la possibilité de renoncer aux garanties Individuelle Accident (d'un coût de 0,80 € TTC) et donc à toute couverture en cas d'accident corporel par tout moyen permettant de faire la preuve de cette renonciation au siège de la Ligue simultanément à la demande de licence.

Document non contractuel à caractère informatif, les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour en connaître le détail, reportez-vous à la fiche d'information sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements, Ligue Paris Île-de-France.





Ligue de Paris Île-de-France de Football

POLICE N° AR880061

SOUSCRIPTION DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES DANS LA DEMANDE DE LICENCE

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties précédentes peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès de GENERALI SPORTS - ASSURFOOT sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
Formule B Formule C (1) À compter du 22 ^e jour et pendant 365 jours vient en remplacement des montants de la Formule A	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	20 € / jour (1) 24 € / jour (1)	40 € / an 80 € / an
Formule D « Spécial Invalidité » À partir de 33 % de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40 %, indemnité de 48 000 €)		120 000 €	—	21 € / an
Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*) Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*) Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*) Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*) (*) vient en cumul des garanties de la Licence (formule A)			8 € / jour 12,50 € / jour 16 € / jour 23 € / jour	22 € / an 35 € / an 44 € / an 56 € / an

Profitez de la souscription en ligne avec
paiement sécurisé sur www.assurfoot.fr,
c'est simple, rapide et sûr !
Prise de garantie immédiate



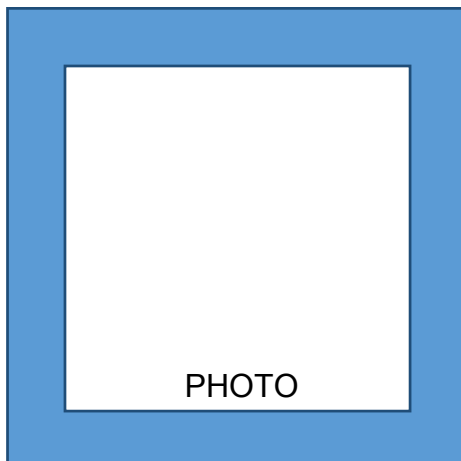
Si vous ne souhaitez pas souscrire en ligne, retrouvez le formulaire de souscription dans la rubrique téléchargements de www.assurfoot.fr



GENERALI SPORTS - ASSURFOOT

N° ORIAS : 18 004 613
25, quai de la Londe - BP 3032
14017 CAEN Cedex 2
Tél. : 02 31 06 08 06
assurfoot@agence.generalif.fr





- Nom : Prénom :
- Date de naissance :/...../..... Taille équipement :
- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Adresse mail :

-
- Numéro de la mère :
 - Numéro du père :
 - Numéro du domicile :

Autre(s) personne(s) à prévenir :

- Lien de parenté : Numéro:.....
- Lien de parenté : Numéro :

-
- **Contrainte(s) médicale(s) :-**

.....



➤ Chartes :

Charte joueurs :

- 1) Chaque joueur devra dire bonjour en serrant la main à tout le monde en regardant dans les yeux, aux éducateurs comme aux joueurs.
- 2) Chaque joueur doit passer par les vestiaires.
- 3) Tout joueur en retard devra s'en excuser et se présenter à son éducateur.
- 4) Chaque joueur doit être muni **OBLIGATOIREMENT** d'une gourde avec son prénom et nom inscrit dessus, ce qui comprend entraînements et matchs.
- 5) Chaque joueur doit porter **OBLIGATOIREMENT** le survêtement du club lors des matches avec son prénom et nom inscrit dessus sur une partie non détachable (*vous avez la possibilité de le faire floquer*).
- 6) Chaque joueur devra **OBLIGATOIREMENT** être muni de ses affaires de douche (*tong, serviette, gel douche et change*) tous les jours de match.
- 7) Chaque joueur devra venir dans le but de pratiquer le football tout en assimilant des connaissances tactiques et techniques (*car nous ne sommes pas un centre de loisir !!!!*).
- 8) Chaque joueur ne devra pas apporter d'objet de valeurs car le club décline toute responsabilité sur les vols.

Nos attentes envers les parents :

- 1) Prévenir l'éducateur en cas d'absence ou de retard de votre enfant.
- 2) Participer au co-voiturage lors des déplacements en matchs ou tournoi.
- 3) Votre disponibilité afin de faire un bilan sur les points positifs ou négatifs de votre enfant.
- 4) Chaque parent ne doit pas entrer ni dans les vestiaires, ni sur le terrain ou dans le coaching de l'éducateur (*en cas de désaccord s'adresser au responsable de catégorie ou d'école de foot*).
- 5) Si vous avez des idées ou des avantages ne pas hésiter à nous les faire partager.

Signature joueur :

Signature des parents :



Autorisations :

Je soussigné Madame et/ou Monsieur

Parents de l'enfant Né(e) le/...../.....

- Intervention médicale

☐ **Autorise** les représentant du club CFC 94 en cas d'absence de votre part, toutes interventions médicales au près des secours.

☐ **N'autorise pas** les représentants du club CFC 94 pour toutes interventions médicales

- Publication :

☐ **Autorise** le club à publier des photos de mon enfant sur son site internet : <http://www.CFC94.fr> et/ou son face book : CHAMPIGNY FC 94

☐ **N'autorise pas** le club à publier des photos de mon enfant sur son site internet :

<http://www.CFC94.fr> et/ou son face book : CHAMPIGNY FC 94

J'ai bien noté que je peux à tout moment demander le retrait d'une ou plusieurs photo(s) ou vidéo(s) en m'adressant au club :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00

Tél : 01 48 80 42 19

Mail : Direction@cfc94.fr

- Déplacement régional et hors région Ile-de-France :

☐ **Autorise** le club à transporter mon enfant dans le cadre de son activité sportive.

☐ **N'autorise pas** le club à transporter mon enfant dans le cadre de son activité sportive.

- En car

- Mini bus

- Voiture particulière avec les éducateurs et les parents des joueurs accompagnateurs pour les matches et tournois régionaux ainsi que les matches et tournoi en dehors de la région parisienne.

En ajoutant la date et la mention « lu et approuvé » à chaque signature.

Signature du joueur :

Signature des parents :



JOUEUR / DIRIGEANT / VOLONTAIRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2021-2022



Nom du club :

N° d'affiliation du club :

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité
et un certificat médical (uniquement pour les majeurs)

IDENTITÉ

NOM : Sexe : M ☐ / F ☐

PRÉNOM : Nationalité :

Né(e) le : / / à CP : Ville de naissance :

Adresse (1):

CP : Ville :

Pays de résidence : Email (1) :

Téléphones : fixe mobile

(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

CATÉGORIE(S)

Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) :

Dirigeant ☐ Volontaire ☐ | Joueur : Libre ☐ Futsal ☐ Entreprise ☐ Loisir ☐

DERNIER CLUB QUITTÉ

Saison : - Nom du club :

Fédération étrangère le cas échéant :

ASSURANCES

Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni au verso ou ici <https://fff.fr/e/ass/8000.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

☐ Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN ☐ Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

OFFRES COMMERCIALES

Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF ☐Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF ☐

COORDONNÉES

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐

LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :
- l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé (https://www.fff.fr/e/l/qs-li-min_2021_2022.pdf) et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours.

Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal confirment avoir pris connaissance du questionnaire et attestent avoir :

☐ Répondu **NON** à toutes les questions ; *vaut autorisation de surclassement simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF)*

☐ Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné, Dr (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,

Pour les joueurs :

- ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du football
- en compétition,
- en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2).

Pour les dirigeants :

- ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnel.

(1) Obligatoire. (2) Rayer en cas de non aptitude. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée).

LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons :
- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé (https://www.fff.fr/e/l/qs-li_2021_2022.pdf), et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir :

☐ Répondu **NON** à toutes les questions

☐ Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez faire remplir le certificat médical ci-dessous.

Date de l'examen : / / (1)

Bénéficiaire (nom, prénom)

..... (1)

Signature et cachet (1)(3)

LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel.

Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal du demandeur :

Nom, prénom :

Signature

LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE

Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur :

Signature

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE

Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engageant la responsabilité du club.

Nom, prénom :

Le / / Signature



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » - **LICENCIÉ MINEUR** PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

FAIRE DU SPORT : C'EST RECOMMANDÉ POUR TOUS. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

OUI NON

Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

☐ ☐

As-tu été opéré(e) ?

☐ ☐

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

☐ ☐

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

☐ ☐

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

☐ ☐

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

☐ ☐

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

☐ ☐

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

☐ ☐

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

☐ ☐

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?

☐ ☐

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

☐ ☐

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

☐ ☐



DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)

OUI NON

Te sens-tu très fatigué(e) ?

☐ ☐

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

☐ ☐

Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?

☐ ☐

Te sens-tu triste ou inquiet ?

☐ ☐

Pleures-tu plus souvent ?

☐ ☐

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

☐ ☐

AUJOURD'HUI

OUI NON

Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

☐ ☐

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

☐ ☐

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

☐ ☐

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS

OUI NON

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

☐ ☐

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

☐ ☐

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans).

☐ ☐

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.